Nom de l'outil Générateur de CV EUROPASS	
Objectif de l'outil.	EUROPASS relève de la Direction générale de l'emploi, des affaires sociales et de l'inclusion. Le générateur de CV Europass facilite la création en ligne de CV et de lettres de motivation. Cet outil prévoit dans un premier temps la création d'un profil Europass, qui permet de consigner toutes les compétences, qualifications et expériences. Il doit être validé régulièrement afin de rester à jour, ce qui permet à l'utilisateur d'avoir accès à tout moment à toutes les informations nécessaires pour adapter son CV à une offre d'emploi spécifique. Il peut être utilisé pour postuler un emploi, une formation ou un stage, ainsi qu'à des activités de volontariat, etc.
Matériel nécessaire à l'utilisation de l'outil.	Ordinateur et connexion Internet.
Implication d'autres personnes (p.ex. enseignant, tuteur d'entreprise, parents, etc.).	Cet outil peut être utilisé de manière autonome par le stagiaire, mais aussi par le formateur / consultant et le groupe de stagiaires pendant la formation ou une session de groupe.
Lien pour l'outil.	https://europass.europa.eu/fr : Les utilisateurs peuvent créer, stocker et partager des CV dans 31 langues.
Indications sur la manière d'utiliser l'outil	Le CV Europass est l'un des formats de CV les plus connus en Europe. Il est facile à utiliser et bien connu des employeurs et établissements de formation. L'utilisateur doit d'abord créer son profil Europass en fournissant des informations sur sa formation, son expérience professionnelle et ses compétences. Il peut ensuite créer autant de CV qu'il le souhaite en quelques clics, dans différents formats. Il peut télécharger son CV Europass, le stocker dans la

Ce projet a été financé avec le soutien de la Commission européenne. Cette publication (communication) n'engage que son auteur et la Commission n'est pas responsable de l'usage qui pourrait être fait des informations qui y sont contenues.

	bibliothèque Europass, le partager avec des employeurs, avec EURES ou d'autres sites d'emploi.

Ce projet a été financé avec le soutien de la Commission européenne. Cette publication (communication) n'engage que son auteur et la Commission n'est pas responsable de l'usage qui pourrait être fait des informations qui y sont contenues.